

# Le scrutin pour la Communauté germanophone

**Les électeurs des neuf communes germanophones vont participer à un scrutin de plus que les autres électeurs belges : celui pour le parlement de la Communauté germanophone.**

## ● Franck DESTREBECQ

**D**e La Calamine au Nord à Burg-Reuland au Sud, en passant par Eupen, la capitale germanophone, 49 441 électeurs (sur un total de 78 054 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019) participeront à un scrutin de plus que ceux pour le parlement européen (où ils auront un scrutin propre à eux, avec élection de leur eurodéputé garanti), pour la Chambre des représentants (au fédéral) et pour le parlement wallon (régional). Ils éliront aussi les 25 membres du parlement de la Communauté germanophone.

Quels sont les enjeux de ce scrutin particulier aux habitants des neuf communes germanophones ?

### Le CSP toujours premier parti ?

Homologue germanophone du cdH, ex-PSC, le *Christlich soziale partei* (Parti social-chrétien) a de tout temps été la première formation politique en Communauté germanophone, même s'il ne participe plus au pouvoir depuis 1999, rejeté alors dans l'opposition par une coalition « alternative » nouée par le 2<sup>e</sup> parti, le SP du nouveau ministre-président Karl-Heinz Lambertz.

Sa primauté électorale ne cesse toutefois de s'éroder, de scrutin en scrutin. En particulier depuis la fin de l'ère Joseph Maraite (qui est resté ministre-président durant trois législatures et douze ans et demi). Reprendra-t-il vigueur ou maintiendra-t-il ne fût-ce que sa première place, le 26 mai prochain ? C'est une des grosses questions de ces élections, où la liste du CSP sera emmenée, non pas par son eurodéputé (et candidat à sa réélection) Pascal Arimont, lequel sera 3<sup>e</sup> candidat de la liste, mais par le jeune (35 ans) Colin Kraft, qui succède à cette place à Robert Nelles (5<sup>e</sup> candidat cette fois).

La désignation de ce nouveau chef de file a été une surprise pour beaucoup car il s'agit de sa première candidature au scrutin communautaire. Cet ancien enseignant ne découvre pas la politique pour autant, mais il passe de l'ombre, comme secrétaire du groupe CSP au parlement germanophone, à la lumière d'une candidature et encore plus au premier rang sous les projecteurs. Un fameux défi, autant qu'un pari, celui du renouveau. Tout comme celui d'éventuellement revenir au pouvoir, après 20 ans d'opposition.

### Le Pro-DG toujours plus fort ?

Au dernier scrutin, le CSP a été talonné par le parti régionaliste ProDG (*Pro-Deutschsprachigen gemeinschaft*, soit Pro-Communauté germanophone), qui a enregistré la progression la plus forte (+ 4,7 %), alors que les partis traditionnels (CSP, SP, PFF et aussi Écolo) régressaient.

La formation issue du PDB (*Partei der Deutschsprachigen Belgier*, Parti des Belges de langue allemande) avait déjà accédé au pouvoir à Eupen en 2009, emmenée par son président, Oliver Paasch, lequel était devenu ministre, avant de devenir carrément ministre-président en 2014. Seul parti se présentant comme indépendant de tout parti « national », le ProDG, de sensibilité sociale-libérale et autonomiste (mais pas séparatiste), sera à nouveau conduit aux élections par Oliver Paasch. Son premier rôle dans la majorité actuelle, avec deux ministres (l'autre étant Harald Mollers), contre un pour le SP (Parti socialiste) et une pour le PFF (homologue germanophone du MR, qui prend cette fois l'appellation PFF-MR) lui permettra-t-il de poursuivre sa montée en puissance et même de devenir le 1<sup>er</sup> parti de l'Est de la Belgique, tout en se maintenant au pouvoir ?

### Quels espoirs pour le SP et le PFF-MR ?

Sauf séisme électoral, on voit difficilement le SP (*Sozialistische Partei*, Parti socialiste) et le PFF (*Partei für Freiheit und Fortschritt*, Parti pour la liberté et le progrès, qui accole désormais le sigle du MR au sien) bouleverser l'ordre établi en tête du hit-parade germanophone. Ces deux autres partis de la coalition en place sont emmenés par leur ministre sortant.

La liste SP est conduite par Antonios Antoniadis, qui n'avait pas été élu la fois dernière mais était directement « monté » au parlement comme suppléant d'Edmund Stoffels, lequel avait choisi son mandat de député régional (il ne se présente plus à la Région et pourrait en profiter au niveau de son score à la Communauté) et était même devenu directement ministre. L'ancien ministre-président Karl-Heinz Lambertz figure pour sa part à la 3<sup>e</sup> place.

La liste PFF-MR, elle, est à nouveau emmenée par Isabelle Weykmans, ministre depuis deux législatures.

#### Un regain d'Écolo ?

C'est une des grosses interrogations de ce scrutin, de même qu'une inconnue en vue de la formation de la future majorité. Aux précédentes élections, en 2014, Écolo avait accusé un recul, devenant même le plus petit parti représenté au parlement germanophone, dépassé par Vivant. Dans quelle mesure la vague verte annoncée un peu

partout déferlera-t-elle dans les cantons électoraux d'Eupen et de Saint-Vith ? Sera-t-elle de nature à porter Écolo, avec sa tête

de liste Freddy Mockel (ancien conseiller provincial), au niveau de ses plus proches concurrents, le PFF-MR et le SP, voire de ramener les Verts au pouvoir, comme ils l'ont déjà été de 1999 à 2004 ?

#### Vivant survivant ?

En 2014, le parti Vivant n'avait pas totalement disparu de la carte politique belge que par la grâce de l'élection de deux de ses candidats au parlement de la Communauté germanophone, dépassant d'ailleurs le score d'Écolo. À nouveau avec Michael Balter comme tête de liste, rééditera-t-il la même particularité ?

#### Majorité reconduite ?

Depuis 2014, la tripartite ProDG-SP-PFF dispose d'une majorité de 14 sièges sur 25 au parlement de la Communauté germanophone (soit un de plus que sous la précédente législature PS-ProDG-PFF). Si l'arithmétique le permet (il y a aussi l'inconnue de la possible remontée d'Écolo), elle pourrait être reconduite. D'autant que tous les ministres sortants se représentent face à l'électeur et que, même si chacun (son parti respectif aussi) module quelques accents particuliers, tous défendent le même bilan du gouvernement et de la majorité sortants. ■

## Résultats électoraux en 2014

	<b>Parti</b>	<b>Score</b>	<b>Progression (*)</b>	<b>Sièges</b>	<b>Progression (*)</b>
1.	CSP	24,8 %	- 3,2 %	7	=
2.	ProDG	22,2 %	+4,7 %	6	+ 2
3.	SP	16 %	- 3,2 %	4	- 1
4.	PFF	15,5 %	- 2 %	4	=
5.	Vivant	10,6 %	+ 3,4 %	2	=
6.	Écolo	9,5 %	- 2 %	2	- 1
7.	Parti libertarien	1,1 %	-	0	-

(\*) Progression par rapport au précédent scrutin, en 2009.

## Les gouvernements germanophones

	<b>Ministres-présidents</b>	<b>Coalitions</b>
1984-1986	Bruno Fagnoul (PFF)	PFF - CSP - SP
1986-1990	Joseph Maraite (CSP)	CSP - PFF
1990-1995	Joseph Maraite (CSP)	CSP - PFF - SP
1995-1999	Joseph Maraite (CSP)	CSP - SP
1999-2004	Karl-Heinz Lambertz (SP)	SP - PFF - Écolo
2004-2009	Karl-Heinz Lambertz (SP)	SP - PFF - PDB/JU
2009-2014	Karl-Heinz Lambertz (SP)	SP - PFF - ProDG
2014-2019	Oliver Paasch (ProDG)	ProDG - SP - PFF

Durant les deux premières législatures (Fagnoul et Maraite 1), on parlait « d'exécutif », l'appellation « gouvernement » étant d'application à partir de 1990 (Maraite 2).

## LES TÊTES DE LISTE



Oliver Paasch (ProDG).



Antonios Antoniadis (PS).



Isabelle Weykmans (PFF-MR).



Colin Kraft (CSP).



Michael Balter (Vivant).



Freddy Mockel (Écolo).

# La Communauté germanophone vers le statut de Région

**ÉLECTIONS  
2019**

**Au fil de son histoire, la Communauté germanophone s'est dotée de plus en plus de compétences. Et elle en veut toujours davantage.**

● **Franck DESTREBECQ**

**D**epuis sa création sous l'appellation de *Deutsche Kulturgemeinschaft* (Communauté culturelle allemande), lors de la 1<sup>re</sup> réforme institutionnelle de l'État belge, le 31 décembre 1970, la *Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens* (Communauté germanophone de Belgique) est considérée comme la minorité la mieux protégée du monde. Elle dispose : d'un parlement composé de 25 membres élus directement (y siègent aussi, avec voix consultative, les germanophones élus aux parlements européen, fédéral et wallon, ainsi qu'au conseil provincial) ; d'une administration (250 personnes) ; d'un gouvernement de trois puis, depuis 2004, quatre ministres ; d'un député européen élu au suffrage universel ; d'un sénateur de Communauté.

Et ce pour un territoire 854 km<sup>2</sup> étendu sur neuf communes (du Nord au Sud, La Calamine, Raeren,

Lontzen, Eupen, Butgenbach, Bullange, Amblève, Saint-Vith et Burg-Reuland), pour une population totale qui était, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de 77 471 habitants (soit 1,3 fois la population de la Ville de Verviers).

## **Compétences consultatives puis décrétales**

Si le conseil culturel installé pour la première fois en 1973, avait des compétences uniquement consultatives, il est devenu une assemblée législative,

via des décrets, en 1984, après la 2<sup>e</sup> réforme de l'État (de 1980). Au fil des réformes institutionnelles et de transferts de compétences, l'assemblée eupenoise, rebaptisée *Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft* (Parlement de la Communauté germanophone) en 2005, exercera de plus en plus de compétences.

Les compétences originelles étaient identiques à celles des deux autres Communautés du pays : la culture, l'enseignement et matières dites personnalisables (les soins de santé, l'aide à la jeunesse, le sport, etc.).

La Communauté germanophone a ensuite repris des compétences dévolues à la Région wallonne, dont elle fait partie : le patrimoine (monuments et sites), l'emploi et la formation, les fouilles archéologiques, la tutelle

sur les communes (et leur financement), la tutelle sur les zones de police et celle sur les intercommunales, les fabriques d'église, les funérailles et

sépultures.

En vertu d'un accord signé l'an dernier avec la Région wallonne, elle va exercer, après les élections de ce 26 mai, les compétences de l'aménagement du territoire (et de l'urbanisme) et du logement.

## **Résolution quasi unanime**

Et ce n'est pas terminé. Ce lundi, lors de la dernière séance plénière de la législature, le parlement eupenois a voté à la quasi-unanimité (à l'exception des deux élus du parti Vivant) une résolution demandant qu'en cas de nouvelle réforme institutionnelle (qu'elle ne demande pas), la Communauté germanophone soit intégrée de manière cohérente dans la structure de l'État belge en tant qu'entité autonome et sur un pied d'égalité que les autres.

Le parlement demande également qu'elle soit compétente pour toutes les matières qui pourraient à l'avenir être transférées par l'État fédéral et qu'elle dispose des moyens financiers nécessaires ou des possibilités de financement adéquates. Cette résolution rappelle aussi que la Communauté germanophone souhaite exercer encore plus de compétences actuellement restées dans le giron de la Région wallonne mais aussi toutes celles exercées par la Province de Liège.

Comme on le voit, l'aspiration d'autonomie et à devenir une Région à part entière ne cesse de se renforcer dans la plus petite entité fédérée de Belgique. ■

# Pascal Arimont (CSP) reconduit comme député européen ?

**D**epuis 1994, la Communauté germanophone dispose d'un siège garanti au parlement européen. Avec une élection directe qui a toujours désigné le candidat du CSP, le parti social-chrétien. Ce mandat est revenu de 1994 à 2014, lors de quatre scrutins consécutifs, au Calaminois Matthieu Grosch. Lequel a cédé le flambeau, comme candidat du CSP et donc comme eurodéputé, au Saint-Vithois Pascal Arimont.

Celui-ci se présente à nou-

veau, ce 26 mai, au suffrage des électeurs de la Communauté germanophone. Avec de grandes chances d'être réélu, à moins d'un bouleversement électoral dans cette région qui reste un bastion du parti social-chrétien, homologue germanophone d'un cdH en chute libre partout ailleurs.

Si, en 2014, le candidat du CSP avait recueilli 1,9 % de moins que son prédécesseur, il dépassait encore la barre des 30 % (30,3 % exacte-

ment), loin devant ceux des autres partis, le premier « poursuivant » étant l'Écolo et militant agricole Erwin Schöpges, avec seulement 16,6 % des suffrages.

Cette fois-ci, Pascal Arimont sera concurrencé par Shqiprim Thaqi (Écolo), Lydia Klinkenberg (ProDG, la seule autre candidate qui se présentait aussi en 2009), Yves Derwahl (PFF-MR), Matthias Zimmerman (SP), Alain Mertes (Vivant) et Reiner Barczinski (du parti animaliste DierAnimal). ■ **Fr. D.**

SAMEDI 11 MAI 2019

VV

21

## Les germanophones en vue pour les « autres » élections

**Des candidats de l'Est du pays sont bien placés pour être élus à la Chambre et à la Région.**

● **Franck DESTREBECQ**

**P**lusieurs germanophones figurent en bonne place pour être élus, sur les listes pour les élections fédérales (avec la province de Liège comme circonscription électorale) et pour les élections régionales (arrondissement de Verviers). Surtout pour ce dernier scrutin, grâce à ce qu'on appelle « l'effet Damseaux », trouvaille de feu l'ancien ministre André Damseaux lors des premières élections directes du parlement wallon, en 1995 : si un élu issu de la Commu-

nauté germanophone prête serment en allemand au parlement wallon, il est remplacé de facto par un suppléant francophone au parlement de la Communauté française, ce qui permet aux partis d'avoir un élu supplémentaire.

### Élections fédérales

La mieux placée sur une liste est Katrin Jadin, unique députée fédérale germanophone actuellement, à nouveau 2<sup>e</sup> candidate du MR (5 élus sur les 15 dévolus à la circonscription liégeoise, en 2014). Les autres candidats germanophones, sur d'autres listes, n'occupent pas une place dite éligible.

### Élections régionales

Deux candidats domiciliés en Communauté germanophone figurent en tête de liste, Anne Kelleter chez Écolo (1 élu en 2014) et Sa-

muel Nemes au PTB (pas d'élu). Si, en cas d'élection, la première cédera son siège à la Communauté française au 1<sup>er</sup> suppléant (Matthieu Daele), pour le second, le PTB n'envisage pas qu'il fasse de même (pour Lazlo Schonbrodt).

Figurent en 2<sup>e</sup> place sur leur liste : Christine Mauel, au MR (2 élus en 2014) et Sonja Cloot au PS (2 élus également). En cas d'élection, elles céderaient leur siège à la Communauté

française à leur suppléant, soit respectivement à Charles Gardier et à Véronique Bonni.

Cas particulier : Robert Nelles est 1<sup>er</sup> suppléant de la liste cdH (1 élue en 2014) et pourrait donc devenir député wallon au cas où Marie-Martine Schyns, tête de liste, resterait ministre ; il céderait alors son siège à la Communauté française au 2<sup>e</sup> suppléant au nombre de voix (Valentine Bourgeois ?). ■